



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-2424>

Département(s) de publication : **972**

Annonce n° **26-2424**

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-88963

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 04/08/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CHU de Martinique

Correspondant : MME VILLARSIN LOUISOR Gladys, contact

Adresse : CE Travaux Maintenance et Exploitation CS 90632, 97261 Fort de France cedex

Coordonnées :

Téléphone : +33 596552240

Courriel : gladys.villarsinlouisor@chu-martinique.fr

Adresse internet : <https://www.chu-martinique.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 3 - Description du marché

Objet du marché : Accord-cadre de travaux de désamiantage en sous-section 3 sur les bâtiments du Centre Hospitalier Universitaire de Martinique (CHUM)

Section 4 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 40%
- Valeur technique : 60%

Section 5 - Attribution(s) du marché

Détail de l'attribution

Nom du titulaire / organisme : TSA SOGEDEX

Contact : M. Thierry Ouch Thierry, Directeur

Adresse : ZAC de Beausoleil Belcourt, 97122 Baie-Mahault

Coordonnées :

Téléphone : 0590448963

Télécopieur : 0590448963

Poste : TSA SOGEDEX

Courriel : guadeloupe@tsa-sogedex.com

Adresse internet : <https://tsa-sogedex.com/>

Montant (H.T.) : Indéfini

Section 6 - Autres informations

Date d'attribution du marché : 10/12/2025

Nombre total d'offres reçues : 4

Nombre de participants étrangers : 1400000 euros

Autres informations : L'accord-cadre est passé sans montant minimum mais avec un montant maximum de 350 000 € HT / an.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/01/2026